

Juillet 2008

## L'écho des burlingues

PRIX 0,56 Euros

<http://resoo.com/snadgi31> Snadgi-CGT 31 – [snadgi.cgt@wanadoo.fr](mailto:snadgi.cgt@wanadoo.fr) N° commission paritaire 3249d73S

### EDITO : PUBLIC-PRIVE, TOUS ENSEMBLE POUR LA RENTREE SOCIALE!!!

Alors que le climat social, partout en France, dans le public comme dans le privé, demeure profondément tendu, N SARKOZY continue de jeter de l'huile le feu en dénigrant le droit de grève et en affichant publiquement son mépris à l'égard des Organisations Syndicales.

Ce gouvernement ne peut éluder plus longtemps les aspirations exprimées par les salarié(e)s, continuer le mensonge et répondre au mouvement social par la brutalité.

L'exercice réel du dialogue social est un élément essentiel de la démocratie qui devrait s'exercer normalement dans notre pays, Elle est aussi la meilleure manière de garantir que les décisions prises répondent aux besoins et ne soient pas au contraire le résultat d'une stricte application technocratique d'une politique menée au service exclusif du MEDEF, des spéculations et braderies en tout genre destructrice pour : **les territoires, les services publics, le code du travail, le statut de la Fonction Publique, le niveau de vie des salariés, la protection sociale et la justice fiscale, les savoirs, la culture et les libertés.**

En chute libre, dans les sondages, SARKOZY feint d'ignorer l'impopularité de sa politique, manifestée dans les rangs même de sa propre majorité, instaurant le despotisme comme mode de gouvernance.

Cependant, les fanfaronnades quotidiennes du chef de

l'Etat dissimulent bien mal la fébrilité de l'action politique qu'il entend mener.

Ainsi, acculés par les puissants mouvements de grève menés au sein de la DGFIP, la colère des élu(e)s et la désapprobation de l'opinion publique, le vote sur le projet de loi sur la mobilité est ajourné en Octobre.

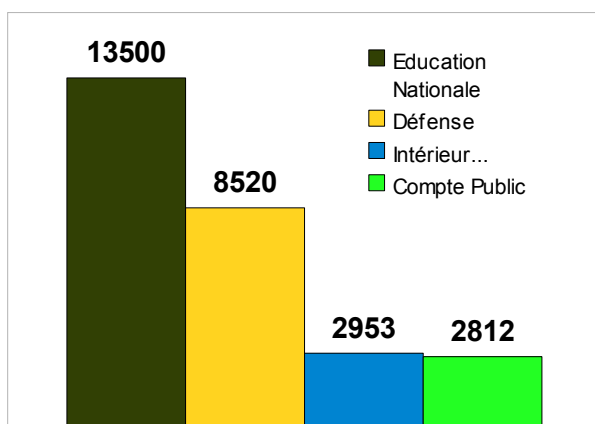
Face à la régression généralisée et le chaos social généré par ce gouvernement, la CGT entend créer à la rentrée toutes les conditions pour favoriser, dans l'unité la plus large, les convergences de lutte au sein de l'ensemble des secteurs publics et privés pour imposer d'autres choix.

**Le SNADGI CGT de Haute-Garonne prendra toute sa part pour mobiliser en ce sens et donner satisfaction aux revendications exprimées par les agent(e)s s'agissant du dossier DGFIP, des revendications locales, nationales, Fonction Publique ou Inter-Professionnelles.**



### BUDGET 2009 :

30 000 fonctionnaires d'Etat à la trappe!!!  
Soit 64 900 suppressions d'Emplois en 3Ans !!!



Répartition des suppressions d'emplois

### SITUATION DES EMPLOI SUR LA DSF 31...!!!

- En 2007, le nombre total de départs (Mutation, retraite) a été de 93 contre 68 arrivées soit un déficit de poste de 25.
- Selon la Direction, les effectifs au 1er Septembre 2008 seraient de 1058 contre 1076 en 2006.
- L'effectif implanté à l'EDRA au 1er Septembre est de 45 emplois (10 A ; 19 B ; 16 C) contre 54 en 2002. En 2007, les congés de maladie et de maternité représente 52,10 agents/année
- Le SNADGI CGT estime qu'il manque actuellement 143 emplois sur la DSF (120 postes à résidence et 23 EDRA...). Ce chiffre ne tient pas compte de l'évolution des charges de travail et de la croissance démographique du Département.

## **P**ostiers et usagers : opposés au changement de statut et à la privatisation de La Poste !

A la veille des vacances d'été, le PDG de La Poste annonce le changement de statut et l'ouverture du capital de l'entreprise. De tels projets ne se préparent jamais sans coordination avec les pouvoirs publics. Le changement de statut de La Poste et sa privatisation s'inscrivent dans une logique de libéralisation totale de ses activités, déjà enclenchée depuis plusieurs années.

Ce projet se situe dans la droite ligne des projets gouvernementaux et particulièrement de la banalisation du Livret A, avec ses conséquences néfastes pour le financement du logement social et pour les foyers à revenu modeste pour qui La Poste demeure le seul véritable moyen d'accéder aux services financiers.

La Poste affirme que l'Etat détiendrait 80 % du capital de La Poste. De tels propos ne sont pas rassurants, comme le confirme les promesses non tenues de Nicolas Sarkozy concernant le capital d'EDF.

Le changement de statut et l'ouverture du capital renforceraient la logique de rentabilité, conduisant à l'abandon des activités jugées peu rentables, avec des conséquences graves sur l'accès à toutes les activités de La Poste pour la population et sur l'aménagement du territoire.

Toutes les organisations syndicales de la Poste sont unies pour refuser tout processus de privatisation et pour gagner un service public postal moderne.



### **La CGT revendique :**

- Le maintien de tous les bureaux de Poste en zone rurale, urbaine et suburbaine avec des horaires répondant aux besoins réels de la population

- Une distribution du courrier régulièrement, garantie par la présence d'un centre de tri par département.
- Des services financiers garantissant l'accessibilité bancaire pour tous.
- le maintien du monopole public par l'appropriation publique totale des activités pour répondre aux besoins des usagers quel que soit leur position sociale et sans exclusive.
- Le maintien de la péréquation tarifaire et géographique, qui permet l'accès de manière égalitaire à un service public postal de qualité accessible à tous.
- Les emplois de postiers doivent être plus nombreux et revalorisés avec des garanties collectives améliorées.

### **L'AGENCE POUR L'EMPLOI**



## **78 MILLIONS**

C'est le nombre d'Européens, d'après les chiffres officiels de l'UE, soit 16% qui sont menacés de pauvreté. Sur ces 78 millions, 19 millions sont des enfants.

## **13,2% des Français sous le seuil de pauvreté**

Selon une enquête de l'Insee sur les niveaux de vie, 13,2% de la population française métropolitaine, soit près de 7,9 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté en 2006. Elles ont un niveau de vie inférieur à 880 euros par mois et pour la moitié d'entre elles à 720 euros par mois.

L'étude précise que les 10% les plus aisés ont un niveau de vie d'au moins 33.190 euros par an et les 10% les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 9.720 euros annuels.

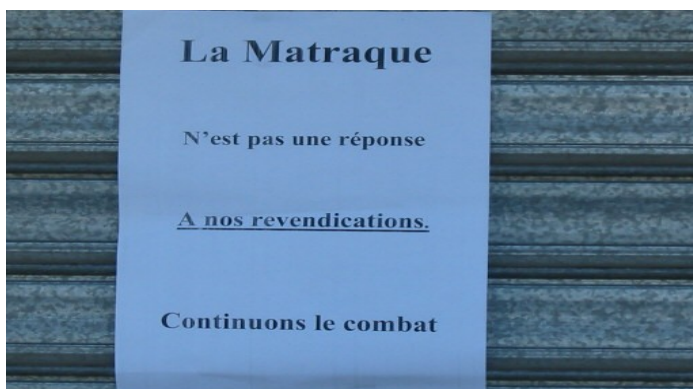


## Cumul emploi-retraite...mais quel emploi ?

Comment peut-on vouloir pousser les salariés à travailler au-delà de 60 ans alors que des millions de femmes et d'hommes sont encore évincés des entreprises avant d'avoir atteint l'âge de la retraite ? La question s'impose à la lecture du plan pour l'emploi des seniors, présenté par le gouvernement. L'une des principales mesures vise à inciter les salariés à cumuler emploi et retraite au-delà de 60 ans. D'une part, ce cumul sera libéralisé dès 2009 : retraite et salaire pourront être additionnés sans plafond (actuellement, le total ne peut dépasser 1,6 SMIC), et le délai de six mois entre départ en retraite et reprise de l'emploi est supprimé. Avec, à la clé, le risque que les employeurs mettent à profit ce dispositif pour baisser les salaires de ces travailleurs et instaurer une concurrence avec les autres salariés. D'autre part, le plan prévoit une majoration du taux de la surcote à 5 % (qui augmente les pensions des assurés qui continuent de travailler alors qu'ils remplissent les conditions pour un départ à taux plein) dès la première année.

Parallèlement, le gouvernement a confirmé la suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi (DRE), accordée aux chômeurs à partir de 57 ans et demi. À défaut d'un changement de comportement des entreprises en matière d'emploi, ces seniors risquent donc de se retrouver à la case ANPE.

La CGT dénonce la libéralisation du cumul emploi-retraite. La priorité doit être d'aider « les 4 millions de salariés qui n'arrivent pas jusqu'à l'âge de la retraite dans un emploi ».



## SARKOZY, NOUS VOILA!!! Fichés de 13 à 113 ans ?

Un décret publié le 1er juillet 2008 au Journal officiel institue un nouveau **fichier** dénommé EDVIGE, organisant le fichage généralisé et systématique de « *toutes personnes âgées de 13 ans et plus* » « *ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif* ».

En clair, tous les citoyens ayant un jour souhaité s'investir pour leur cité. Il est également prévu de ficher tout individu, groupe ou organisation dont l'activité est susceptible de troubler l'ordre public et de permettre aux services de police d'effectuer des enquêtes administratives pour l'accès à certains emplois ou à certaines missions, sur la base des éléments figurant dans le **fichier** EDVIGE. Est-ce un nouveau moyen, en faisant peur, de détourner les citoyens du débat démocratique ?

Il ne s'agit pas de ficher des auteurs d'infractions, mais des citoyens dont le seul tort est de s'intéresser à la vie de la cité. Les responsables syndicalistes, politiques, commerçants, artisans, chefs d'entreprises, responsables d'association, représentants religieux peuvent désormais être officiellement fichés.

Ceux qui auront simplement fait acte de candidature ou qui ne les exerceront plus resteront dans ce système : on sera fiché à vie ! Nous constatons déjà les dérives comme par exemple le STIC (**fichier** des services de police) où le ménage n'est jamais fait et où se retrouvent pêle-mêle auteurs, témoins et victimes...Ce que la CNIL condamne régulièrement. Permettre « *au gouvernement ou à ses représentants d'exercer leurs responsabilités* » sert de prétexte à ce fichage. **N'est-ce pour faire pression sur les négociations collectives en utilisant des informations personnelles ?**

L'idéologie de ce **fichier** est de considérer tout acteur social, économique ou religieux comme pouvant « *porter atteinte à l'ordre public* ». Construire un rapport de force serait-il devenu un délit ? La responsabilité individuelle et collective, vise à criminaliser l'action et à faire porter la responsabilité, non seulement sur des travailleurs en lutte mais aussi sur leurs fédérations et confédérations. Les mineurs de 16 à 18 ans pourront être fichés comme les adultes et les mineurs de 13 à 16 ans pourront se voir également répertoriés. **Etre « fils de » suffira dans cette logique à être inscrit : les enfants de nos élites bénéficieront-ils de la même attention de nos services de police ?**

**LA CNIL a donné un avis extrêmement réservé. Pourtant le gouvernement n'en a pas tenu compte. La CGT considère ce fichier EDVIGE comme une nouvelle atteinte grave aux libertés individuelles et collectives et une entrave à l'action syndicale. Elle s'associera à toutes les actions visant à la suppression de ce fichier.**



# L HIT PARADE DES PATRONS : EVALUATION DES FORTUNES PERSONNELLES

1. Bernard Arnault	<b>LVMH</b>	<b>23.07 milliards d'€</b>
2. Gérard Mulliez (et sa famille)	<b>Auchan</b>	<b>17.00 milliards d'€</b>
3. Liliane Bettencourt (et sa famille)	<b>L'Oréal</b>	<b>15.91 milliards d'€</b>
4. François Pinault	<b>PPR</b>	<b>10.29 milliards d'€</b>
5. Romain Zaleski	<b>Carte Tassara finance</b>	<b>9.17 milliards d'€</b>
6. Bertrand Puech (et sa famille)	<b>Hermès International</b>	<b>7.98 milliards d'€</b>
7. Serge Dassault (et sa famille)	<b>Groupe Marcel Dassault</b>	<b>7.30 milliards d'€</b>
8. Robert Louis-Dreyfus	<b>Louis-Dreyfus</b>	<b>7.00 milliards d'€</b>
9. Jacques Servier (et sa famille)	<b>Laboratoires Servier</b>	<b>6.00 milliards d'€</b>
10. Robert Halley (et sa famille)	<b>Carrefour</b>	<b>5.19 milliards d'€</b>
11. Robert Peugeot (et sa famille)	<b>Peugeot SA</b>	<b>4.48 milliards d'€</b>
12. Vincent Bolloré	<b>Bolloré</b>	<b>4.32 milliards d'€</b>
13. Martin et Olivier Bouygues	<b>Bouygues</b>	<b>4.15 milliards d'€</b>
14. Philippe et Jacques Bouriez	<b>Groupe Louis Delhaize</b>	<b>4.00 milliards d'€</b>
15. Jean Claude Decaux	<b>JCDecaux</b>	<b>3.87 milliards d'€</b>

## L'âge d'or des profits

**En 2007, certaines entreprises du CAC 40 ont pulvérisé leurs résultats de 2006. Et les actionnaires entendent encore augmenter leurs dividendes en 2008...**

Début 2007, les entreprises du CAC 40 pariaient sur 15 % de hausse de leurs profits. Le deuxième semestre a été un peu plus faible ; aussi ont-elles dû se contenter du record historique du montant des profits (entre 5 % et 6 % de plus), 105 milliards d'euros.

Certaines ont cependant pulvérisé leurs résultats de 2006 : **Arcelor-Mittal (+ 81 %)** ; **France Télécom (+ 54 %)** ; **Danone (+ 309 %)** ; **Unibail-Rodamco (+ 119 %)** ; **Lafarge (+ 39 %)** ; **Schneider (+ 21 %)** ; **Air France-KLM (+ 45,9 %)** ; **Printemps-Pinault-La Redoute (+ 51 %)** ; **Veolia (+ 22,5 %)** ; **PSA-Peugeot-Citroën (+ 400 %)** ; **Accor (+ 76,2 %)** ; **Alstom (+ 97,1 %)** ; **Michelin (+ 35,3 %)** ; **Lagardère (+ 76,7 %)** ; **Capgemini (+ 50 %)**



Profitant de la flambée des cours du pétrole, (plus de 60 % en 2007), Total a engrangé 12,2 Milliards d'€. La ponction cosmétique du gouvernement demandée au géant pétrolier pour la prime à la cuve, est resté sans effet.

**Total est accompagné dans le haut du classement par d'autres groupes de l'énergie (EDF est 7e, Suez 10e et GDF 14e). L'agroalimentaire s'accommode lui aussi parfaitement des spéculations et Danone est installé en 8e position.** BNP-Paribas - moins affecté que d'autres par les subprimes, se situe au deuxième rang du classement avec près de 8 milliards de profits, distançant largement le Crédit Agricole ( 4 milliards).

Les sociétés du CAC 40 continuent à engouffrer des sommes folles pour enrichir les actionnaires au lieu de les investir dans la recherche-développement, les qualifications, les salaires ou l'emploi, ce qui permettrait de soutenir la consommation et dynamiseraient la croissance.

**En 2006, sur 97 milliards d'euros de bénéfices nets, les groupes du CAC 40 ont reversé 32 milliards d'euros aux actionnaires et racheté pour 8 milliards d'euros leurs propres actions afin d'en faire monter les cours et accroître le rendement par action.**

*Aujourd'hui, plus de 80 % de ces profits proviennent des activités délocalisées par ces groupes à l'étranger, notamment en zone dollar où le cours de la monnaie avantage, au détriment des productions nationales ou européennes.*

**65 milliards d'euros**

C'est le montant des aides publiques allouées aux entreprises françaises en 2007